



**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU JURA**

Envoyé en préfecture le 14/12/2020
Reçu en préfecture le 14/12/2020
Affiché le **14 DEC. 2020**
ID : 039-283900017-20201207-C2020_47-DE

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du 7 décembre 2020**

Membres en exercice : 22
Présents : 19
Procurations : 0
Nombre de votants : 19
Votes pour : 19
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
18/11/2020

Délibération n° C 2020- 47

Travaux d'aménagement au CIS MOIRANS-EN-MONTAGNE : validation de l'avant-projet détaillé

L'an deux mille vingt, le sept décembre, à quatorze heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA s'est réuni, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

Membre de plein droit

Monsieur David PHILOT Préfet du Jura.

Membres élus à voix délibérative

Titulaires : Mesdames Natacha BOURGEOIS, Danielle BRULEBOIS, Maryvonne CRETIN-MAITENAZ, Christine RIOTTE ; Messieurs Gilbert BLONDEAU, Claude BORCARD, Cyrille BRERO, Christian BUCHOT, Franck DAVID, Jean FRANCHI, Jean-François GAILLARD, Jean-Charles GROSDIDIER, Christian LAGALICE, Stéphane LAMBERGER, Jean-Daniel MAIRE, René MOLIN, Clément PERNOT.

Suppléants : Messieurs Gérard BONNET, Jean-Luc LEGRAND.

Excusés : Mesdames Sandrine MARION, Héléne PELISSARD, Chantal TORCK, Céline TROSSAT, Françoise VESPA ; Messieurs Jean-François DEMARCHI, Jean-Pascal FICHERE, Laurent PETIT.

Secrétaire de séance : Monsieur Claude BORCARD.

Membres de droit à voix consultative

Madame la Médecin Hors-classe Annabelle CARRON ; Messieurs le Colonel Hors-classe Hervé JACQUIN, le Commandant Philippe HUGUENET, Jean-Luc LAVIER.

Membres élus à voix consultative

Madame Nadia WAUQUIER ; Messieurs le Capitaine Yannick RUPANI, le Lieutenant Benoit GAILLARD, le Sergent-Chef Franck TOUILLIER, l'Adjudant-chef Emmanuel VUILLERMOZ.

Assistaient également à cette séance : Mesdames Valérie MARINESQUE (Adjointe au Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), Sandrine TREBOZ (Directrice Générale des Services du Département); Messieurs Jean-François BAUVOIS (Directeur de Cabinet du Préfet), Jean-Christophe BERGERET (Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), le Colonel Didier EISENBARTH (Directeur Départemental Adjoint), le Commandant Philippe MOUREAU (Chef du Groupement des Ressources Techniques), le Commandant Sylvain RICHARD (Chef du Groupement Ressources Humaines et Formation), le Capitaine Frédéric TISSERANT (Chef du Groupement Opérationnel).

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-76, L 3241-1, R 1424-1 à R 1424-57 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-12 du 12 mai 2015 relative à la présidence du Conseil d'Administration, à la composition et à l'élection du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2020-13 du 12 mars 2020 relative au programme d'équipement 2020 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2020-32 du 13 novembre 2020 relative à la présidence du Conseil d'Administration, à la composition et à l'élection du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2020-34 du 13 novembre 2020 relative aux délégations consenties à son Président et à son Bureau ;

Vu l'avis de la Commission Administrative et Technique des Services d'Incendie et de Secours du Jura du 30 novembre 2020 ;

Vu l'avis de la Commission des Finances du 2 décembre 2020 ;

Vu l'avis de la Commission des Equipements du 3 décembre 2020 ;

Vu le rapport de présentation ci-après.

Par délibération n° C 2020-13 du 12 mars 2020, le Conseil d'Administration a validé le programme d'équipement de l'année comprenant notamment la réalisation de travaux d'aménagement (restructuration les locaux pour redéfinir les espaces de vestiaires et sanitaires H/F) au CIS de MOIRANS-EN-MONTAGNE.

L'exécution de l'opération est actuellement en phase d'avant-projet détaillé, élaboré sur la base d'un scénario d'aménagement étudié avec le CAUE dans le cadre de son étude réalisée en 2019.

Le montant des travaux de l'APD est évalué à 99 258,53 € HT (hors options), il s'inscrit ainsi dans la fourchette d'estimation du CAUE (89 500 € à 103 500 € HT).

Le dossier joint présente le descriptif, les plans et l'estimatif des travaux projetés.

Il nous est demandé de bien vouloir en délibérer et de valider l'avant-projet détaillé relatif aux travaux d'aménagement du CIS de MOIRANS-EN-MONTAGNE dont le coût des travaux est évalué à 99 258,53 € HT sur la base des éléments techniques joints.

DECISION N° C 2020-47 DU 7 DECEMBRE 2020

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, valide l'avant-projet détaillé relatif aux travaux d'aménagement du CIS de MOIRANS-EN-MONTAGNE dont le coût des travaux est évalué à 99 258,53 € HT sur la base des éléments techniques joints.

L'annexe est jointe à la délibération.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
en Préfecture le 14 DEC. 2020
Affiché le 14 DEC. 2020
Publié au RAA du 4^{ème} trimestre 2020

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et
de Secours du JURA,



Clément PERNOT